



PLANTES INVASIVES DE LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

Le cerisier tardif (Prunus serotina)

Originaire de l'Est de l'Amérique du Nord, cet arbre a été introduit en Belgique sur les sols sableux et pauvres comme en Campine afin d'améliorer les sols forestiers et pour diversifier le sous-bois dans les plantations de Pins sylvestres.

L'espèce s'est particulièrement bien adaptée chez nous et est devenue très envahissante, modifiant la structure et la composition des peuplements forestiers.

Elle se régénère très facilement par production de fruits en abondance ou en faisant des rejets à partir de la souche.

Le cerisier tardif



COMMENT LA RECONNAITRE

C'est un arbre à feuilles caduques pouvant atteindre 15 m, à feuilles coriaces et luisantes sur la face supérieure, pourvues de petites dents dirigées vers l'avant. Ses fleurs en grappes sont blanches d'environ 10 à 15 cm de long. Les fruits sont rouge foncé à noir et d'un diamètre de 5 à 10 mm. Le feuillage est particulièrement spectaculaire en automne, variant du jaune au rouge.



REPRODUCTION, MODES DE PROPAGATION

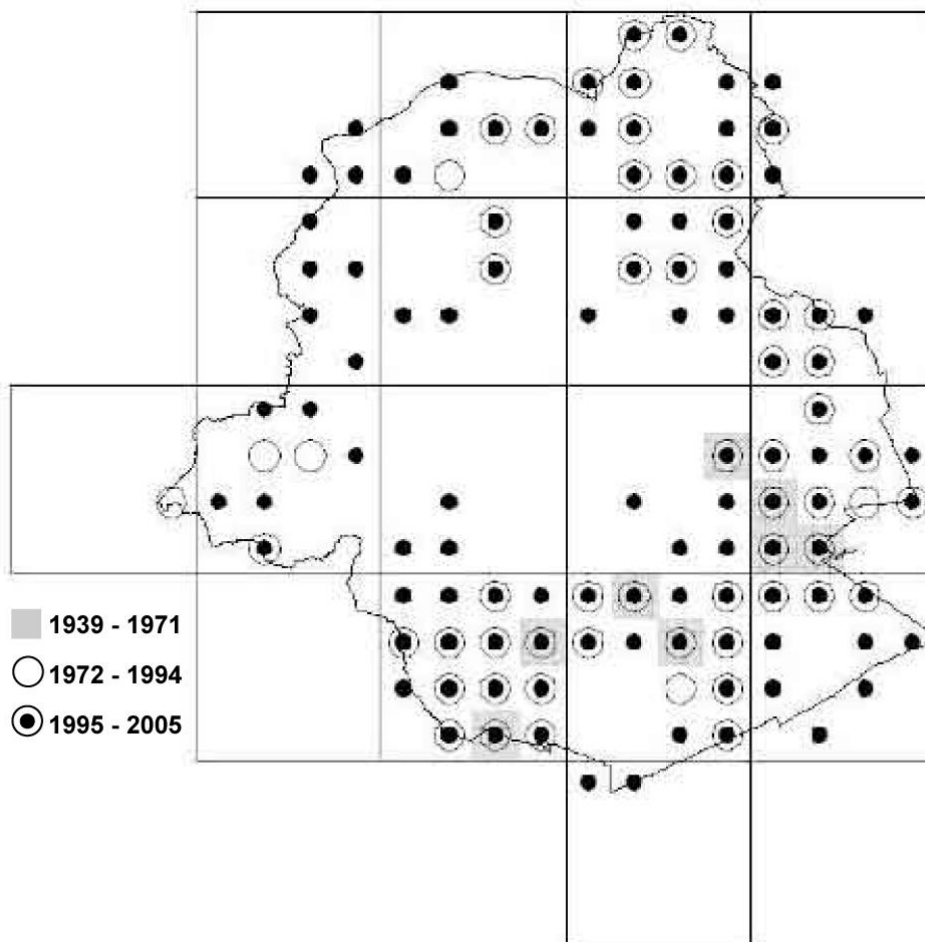
La reproduction est essentiellement assurée via les fruits ingérés par les oiseaux (et donc pouvant être transportés sur des distances relativement importantes) et par rejets de souche, ceux-ci étant particulièrement vigoureux. Des fructifications sont possibles sur des individus de 5 ans à peine.

REPARTITION EN REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

L'espèce se rencontre surtout dans le Sud et l'Est de la Région. Elle a colonisé massivement certains sites sur sols sableux comme le Kauwberg ou le plateau de la Foresterie, contribuant à réduire la diversité biologique et paysagère de ceux-ci.

On la rencontre aussi en forêt de Soignes, non seulement sur les sols sableux mais également sur limons, comme par exemple dans les chênaies présentes aux environs du Rouge-Cloître.

L'espèce est enfin présente ici et là partout ailleurs dans la forêt et dans le nord de Bruxelles comme au bois du Laerbeek.



DANS QUELS MILIEUX POUSSE-T-IL ?

On le trouve surtout sur les sols sableux, mais il s'adapte également aux sols limoneux, de préférence dans des milieux moyennement à fortement éclairés.

Cependant, les graines peuvent germer en milieu ombragé et rester prostrées à l'état de plantules durant des années (Syndrome d'Oscar). Elles profiteront un jour du moindre apport de lumière (après éclaircie, chablis...) pour se développer alors très rapidement.



LES RISQUES

Pour les humains : pas de risques pour la santé publique. Fruits comestibles peu savoureux et indigestes.

Pour la biodiversité : cette essence colonisatrice limite les possibilités de régénération naturelle des autres espèces et perturbe la végétation herbacée en privant celle-ci d'une partie de la lumière.

PREVENTION

- Répertorier les lieux où la plante est présente.
- Ne pas planter dans les jardins et les espaces verts.
- En milieu forestier, procéder à des éclaircies modérées.

MOYENS DE LUTTE

- Rechercher et couper prioritairement les semenciers pour éviter la dispersion des fruits, ensuite couper les individus plus jeunes. Il est plus efficace de couper à 1 m du sol et d'écorcer les souches soigneusement, cela limitera le développement de rejets. Un suivi des rejets de souche sera néanmoins nécessaire durant plusieurs années.
- Limiter les coupes à blanc autant que possible.
- Faire des éclaircies modérées en prélevant en priorité absolue les cerisiers tardifs.
- Arracher manuellement les jeunes semis.
- L'utilisation d'herbicide total sur les souches (badigeonnage) est efficace mais présente de nombreux effets négatifs pour l'environnement et la biodiversité, et est donc à déconseiller.
- L'utilisation en pulvérisation des semis et jeunes plants est tout à fait à proscrire car des effets collatéraux sur la flore forestière sont inévitables.
- Dans les jardins des particuliers, ne pas planter cette espèce, et si elle est présente, éliminer les arbres dans le respect des procédures légales, recouper systématiquement les rejets à partir de la souche, arracher les jeunes plantes.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Service Info-environnement de Bruxelles Environnement : Tél.: 02 / 775.75.75 – info@environnement.irisnet.be
- Pour trouver les coordonnées du fonctionnaire de l'environnement de votre commune, surfez sur <http://www.bruxelles.irisnet.be>
- Autres informations sur les espèces invasives : <http://ias.biodiversity.be>

